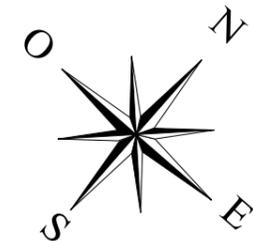


**Bâtiment D - Hall 6**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**n° 652 au 5ème étage**

ENTREE	4,43 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	29,87 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14,28 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12,14 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,28 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,61 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,64 m <sup>2</sup>
WC	1,55 m <sup>2</sup>
DGT	4,34 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>86,14 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,50 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>91,64 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde Corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Tri selectif
Nourrices	Retombée de poutre

Indice B Septembre 2019

Echelle : 0 50 100 200 cm

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*